



B E K B

B C B E

Notre engagement en faveur des jeunes

Questions et réponses sur la banque





Chers parents,

La BCBE organise avec Pro Juventute des rencontres à votre intention pour discuter argent et consommation, dans le but d'informer vos enfants sur les finances et les amener à faire bon usage de leur argent.

En tant que banque familiale, nous accordons une importance fondamentale au développement durable et nous tenons à assumer nos responsabilités à l'égard des générations futures.

Ces questions et réponses abordent différents sujets liés au maniement de l'argent et d'un compte bancaire. Nous espérons qu'elles vous seront utiles.

Hanspeter Rüfenacht
Président de la Direction générale



Sujet

Comptes bancaires

À partir de quel âge mon enfant doit-il avoir un compte bancaire ?

Chacun a un avis différent, si bien qu'il appartient aux parents de déterminer le moment opportun. Les spécialistes recommandent d'ouvrir un compte et de donner une carte à 14 ans au plus tard, pour permettre à l'enfant de se familiariser suffisamment tôt avec le trafic des paiements et le maniement de l'argent en particulier.

Quel est le compte le mieux adapté à mon enfant ?

Cela dépend de ses besoins et de son âge. Si votre enfant souhaite épargner, le compte d'épargne jeunesse est un bon choix. S'il préfère disposer librement de son argent parce qu'il travaille ou qu'il reçoit de l'argent de poche, il est préférable qu'il prenne un compte jeunesse lié à une carte Maestro.

À partir de quel âge mon enfant peut-il ouvrir seul un compte bancaire ?

À la BCBE, il peut ouvrir un compte jeunesse ou un compte d'épargne jeunesse à partir de 14 ans, sur présentation d'un passeport, d'une carte d'identité ou d'un livret pour étranger B, C ou L. Nous vous recommandons de l'accompagner au siège le cas échéant, vous pourrez ainsi entendre les explications qui lui seront données sur place et il pourra poser des questions.

Mon enfant n'a pas encore 14 ans. Puis-je quand même lui ouvrir un compte ?

Oui, vous êtes ses parents, vous pouvez ouvrir un compte bancaire à son nom, à condition de présenter un passeport, une carte d'identité, un permis de conduire ou un livret pour étranger B, C ou L. Quand il commencera l'école obligatoire, généralement

à l'âge de 7 ans, il pourra disposer de son compte si vous lui en donnez l'autorisation (droit de signature de l'enfant).

Mon enfant peut-il retirer plus d'argent qu'il n'en possède sur son compte ?

En principe, cela n'est pas possible sur les comptes jeunesse de la BCBE. Une vérification de solde est effectuée lors de l'utilisation de la carte Maestro, de manière à prévenir tout dépassement. Un dépassement marginal n'est cependant pas exclu si des établissements tiers facturent des frais pour les retraits au bancomat. Le cas échéant, le compte est bloqué jusqu'au versement suivant.

Mon enfant aura-t-il à payer des frais pour la tenue de son compte ?

Les comptes jeunesse sont exonérés de frais jusqu'à l'âge de 20 ans, tout comme la carte Maestro. Des frais de tiers ne peuvent être exclus, par exemple pour les retraits aux bancomats d'autres établissements bancaires.

Comment mon enfant peut-il avoir une vue d'ensemble des entrées et des sorties d'argent sur son compte ?

Pour autant que vous l'autorisiez à disposer de son compte, il pourra, grâce à l'e-banking ou à l'App BCBE, avoir une vue d'ensemble des mouvements. Il aura aussi la possibilité de consulter le solde de son compte aux bancomats de la BCBE. Enfin, il choisira de recevoir ses extraits de compte par voie électronique ou sur support papier.

Comment puis-je contrôler l'état du compte de mon enfant ?

Si vous avez une procuration sur le compte, vous pouvez le faire via l'e-banking ou l'App BCBE. Ces deux canaux vous permettent aussi d'effectuer facilement des virements de compte à compte, par exemple pour verser l'argent de poche. Si votre enfant est déjà un client à part entière de la banque, il se pourrait néanmoins qu'il refuse de vous accorder une procuration.



Sujet

Cartes bancaires

À partir de quel âge mon enfant peut-il posséder sa propre carte bancaire ?

Si vous lui donnez votre accord, votre enfant est autorisé, à partir de 10 ans, à utiliser une carte de compte accompagnée d'un code NIP sur un bancomat. Elle ne fonctionne cependant qu'aux bancomats de la BCBE.

Quelles sont les cartes bancaires dont il peut se servir ?

En règle générale, il peut, jusqu'à 18 ans, se servir des cartes suivantes : carte Maestro et carte de compte avec ou sans fonction bancomat BCBE.

En définitive, tout dépend de son âge, de votre accord, mais également de ses besoins. S'il veut seulement épargner, une carte de compte sans NIP suffit pour verser de l'argent au guichet ou pour en retirer. S'il cherche plutôt un moyen de prélever des espèces aux bancomats de la BCBE, la carte de compte assortie d'un code NIP est ce qui lui faut. Notons que les cartes de compte, avec

ou sans NIP, ne sont pas utilisables dans le commerce. À partir de 14 ans, votre enfant a le droit, avec votre autorisation, de faire usage d'une carte Maestro pour payer sans espèces.

Mon enfant peut-il, au moyen d'une carte bancaire, dépenser davantage d'argent qu'il n'en possède sur le compte ?

Non, les dépassements de compte ne sont en principe pas admis. Des limites journalières ou mensuelles sont fixées pour chaque carte, en fonction de la situation financière. En outre, le solde du compte est vérifié lors de chaque transaction, afin

d'éviter une telle éventualité. Un dépassement marginal n'est cependant pas exclu si des établissements tiers facturent des frais pour les retraits au bancomat au moyen d'une carte Maestro. Le cas échéant, le compte est bloqué jusqu'au versement suivant.

Mon enfant doit-il payer des frais pour les retraits au bancomat ?

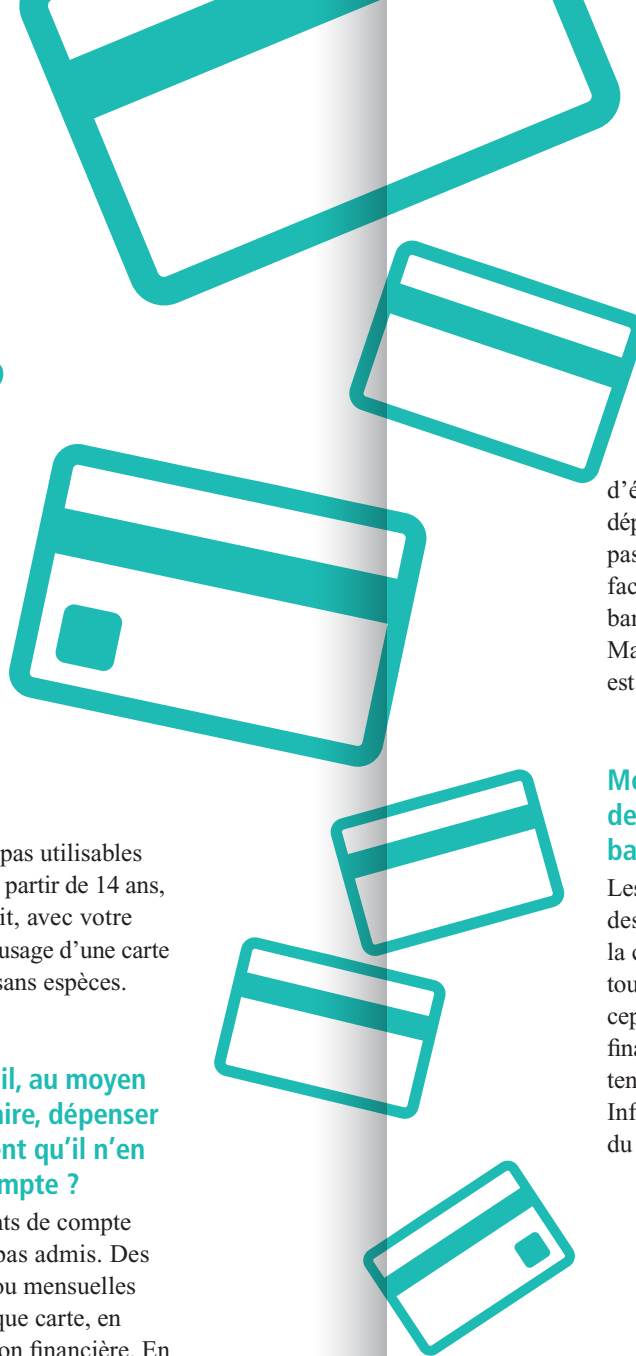
Les retraits effectués aux bancomats des banques cantonales au moyen de la carte Maestro sont gratuits dans toute la Suisse. On ne peut pas exclure cependant que d'autres établissements financiers facturent des frais compte tenu de la formule de compte choisie. Informez-vous au préalable auprès du conseiller clientèle.

Mon enfant peut-il obtenir seul une carte de crédit ?

Non, il doit avoir 18 ans révolus pour le faire. À partir de 14 ans, il peut utiliser une carte prépayée ; sa fonction est celle d'une carte de crédit, à la différence près que votre enfant ne peut pas dépenser plus que le montant préalablement chargé sur la carte. Tout risque de dépassement est donc exclu. La carte prépayée est utilisable dans le monde entier et en ligne.

Comment améliorer la sécurité lors d'un paiement par carte ?

Votre enfant devrait modifier au bancomat le code NIP qu'il reçoit de la banque en une combinaison à quatre ou six chiffres. Comme elle est secrète, mieux vaut la garder séparément de la carte. Pour davantage de sécurité, il ne faut pas choisir comme combinaison une date de naissance ou un numéro de téléphone. Au moment de saisir le code NIP, se mettre bien en face de l'écran ou dissimuler celui-ci en se servant de la main libre.



Sujet

e-banking, app e-banking et budget

À partir de quel âge mon enfant peut-il posséder un compte e-banking ?

Il peut demander un contrat e-banking à partir de 14 ans.

Mon enfant peut-il établir un budget et le gérer dans l'App BCBE ?

S'il a 14 ans et qu'il utilise l'App BCBE, il peut alors se servir de l'assistant financier, un outil gratuit. Celui-ci lui donne une vue d'ensemble de ses dépenses. Il suit les entrées et les sorties d'argent sur plusieurs mois, établit et gère ses propres rubriques budgétaires.

Mon enfant peut-il dépasser sa limite de compte par un virement effectué via l'e-banking ?

C'est impossible. Le virement est exécuté à condition que l'avoir sur le compte débité soit suffisant.

Quels conseils de sécurité puis-je donner à mon enfant s'il souhaite utiliser l'e-banking ?

- Toujours mettre à jour le système d'exploitation, l'antivirus, les pare-feux et le navigateur (activation de la mise à jour automatique).
- Ne jamais ouvrir l'e-banking à partir des favoris ou en lançant le moteur de recherche, mais toujours entrer manuellement l'adresse URL « bcbe.ch » et démarrer la session via le lien prévu. Quelques éléments de contrôle qui apparaissent dans l'URL :
 - « https// » et non « http// » ;
 - présence du cadenas ;
 - en principe, le texte ou toute l'URL est surligné en vert.

- Bien choisir son mot de passe (10 caractères au moins, un mélange de majuscules, de minuscules, de chiffres et de caractères spéciaux, pas de mots entiers) et le garder secret.
- Toujours terminer la session d'e-banking en cliquant le bouton « Quitter » et effacer les caches de votre navigateur.
- Ne pas fournir de données personnelles, la banque ne le demande jamais à ses clients e-banking (téléchargement de la carte de codes complémentaires ou d'une copie de pièce d'identité, d'autres renseignements personnels, etc.).
- Expliquer à votre enfant de ne jamais réagir à des mails ou à des appels qui semblent venir de la banque, mais qui cherchent seulement à lui soutirer des données personnelles.

Vous trouverez d'autres astuces et des conseils sur la manière de bien choisir un mot de passe sur le site ebas.ch.

À quel point l'utilisation de l'App BCBE est-elle sûre pour mon enfant ?

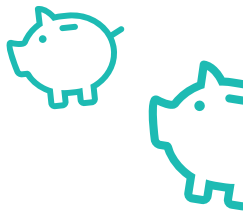
Vous devez parler avec votre enfant de quelques précautions nécessaires, comme l'activation d'un verrouillage sur son appareil mobile (tablette ou téléphone) ou l'installation rapide de mises à jour. Les applications installées sur l'appareil mobile doivent provenir d'une source sûre (App Store d'Apple ou Google Play Store). Enfin, il faut utiliser un mot de passe complexe et le garder secret.





N'hésitez pas à solliciter un entretien personnel avec la BCBE si vous avez d'autres questions à poser.

Vos notes



Notre engagement en faveur des jeunes

La BCBE ne ménage pas ses efforts pour inciter les jeunes à bien gérer leur argent.

Un jeu éducatif de FinanceMission

Le jeu « FinanceMission Heroes » montre, dans un monde fictif, combien il est important de savoir gérer son argent. Il repose sur les plans d'enseignement du secondaire I. Le succès de la mission dépend de l'intelligence avec laquelle les joueurs évaluent leurs ressources et décident de les utiliser.

financemission.ch



À télécharger gratuitement

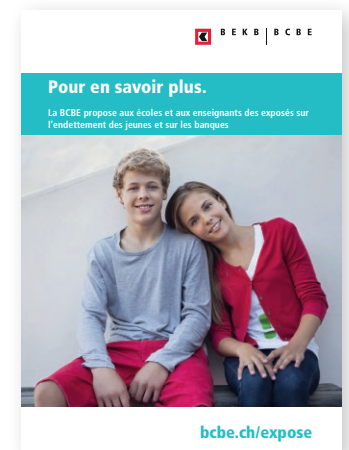


Le jeu ne contient pas d'achats intégrés (in-app).

Exposés dans les écoles

Le désir de consommer est permanent chez les jeunes. Il vaut donc mieux discuter à l'école déjà de l'endettement, des finances ou des banques. La BCBE propose aux enseignants des exposés sur ces sujets, qui peuvent être approfondis par un travail de groupe pour établir un budget.

bcbe.ch/expose



Les informations fournies (état mai 2017) se rapportent à la réglementation de la BCBE, qui peut être différente de celle d'autres banques.



B E K B | B C B E